

L'AFAC INSISTE AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU CANADA POUR QUE LES FEMMES AUTOCHTONES FASSENT PARTIE DU CADRE DE NATION À NATION

Le 16 avril 2018

OTTAWA (Ontario) – Cette semaine, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est aux Nations Unies, à New York, pour assister à la 17^e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Les conversations en cours à l'Instance permanente portent notamment sur les droits collectifs à des terres, des territoires, des ressources, de même que la violence envers les femmes autochtones. L'AFAC fait valoir auprès du gouvernement du Canada la nécessité d'inclure les voix des femmes autochtones dans le cadre de nation à nation afin d'apporter des solutions à la crise à laquelle les femmes autochtones continuent de se heurter.

Les femmes autochtones sont considérablement surreprésentées en ce qui concerne la violence envers les femmes au Canada. Les statistiques sont stupéfiantes et les craintes concernant la sécurité des femmes autochtones continuent d'augmenter, les femmes autochtones étant de plus en plus à risque. Statistique Canada indique que les femmes autochtones sont quatre fois plus susceptibles de faire l'objet d'actes de violence que ne le sont les femmes non autochtones. L'information recueillie aux États-Unis et au Mexique indique des similarités alarmantes en ce qui concerne la violence à laquelle sont exposées les femmes autochtones. Les femmes autochtones sont victimisées et surreprésentées dans toutes les formes de violence fondée sur le sexe et parmi les victimes d'homicide dans l'ensemble des Amériques. Le système judiciaire continue de voir cette question systémique comme un problème périphérique. Si sauver la vie des femmes autochtones était une priorité pour le système judiciaire, les statistiques changeraient et les niveaux de confiance envers le système augmenteraient.

La présidente de l'AFAC, Francyne Joe, a déclaré : « Ces statistiques ne sont pas seulement des chiffres sur une page. Chaque statistique représente une autre femme autochtone qui a été victimisée. Cette question est d'importance cruciale et le risque auquel sont exposées les femmes autochtones chaque jour n'est pas bien compris. La violence physique est particulièrement importante, mais la définition de la violence est beaucoup plus profonde. Nous parlons de trafic d'êtres humains, de violence psychologique, de violence économique et d'homicide. Les femmes autochtones sont des guérisseuses et il faut faire entendre les voix des femmes de nombreuses nations ».

L'AFAC était au Pérou, au Sommet des Amériques, la semaine dernière, participant directement au dialogue avec les dirigeants autochtones et à des conversations avec les chefs d'États et de gouvernements de l'ensemble des Amériques. Le problème de la violence systémique envers les femmes autochtones est omniprésent dans des cultures entières de peuples autochtones partout dans les Amériques. La présidente Joe a ajouté : « Ce n'est pas par hasard que les femmes autochtones de tout le monde occidental sont marginalisées et victimisées. Le problème est vaste et systémique, et le gouvernement ne peut pas continuer à rabaisser la valeur des femmes autochtones. Pour améliorer cette situation critique, il faut inclure les voix des femmes autochtones. »

Selon les statistiques compilées par la GRC en 2013, les deux infractions les plus fréquentes envers les femmes autochtones étaient les « autres agressions » et les « agressions sexuelles », les unes et les autres étant susceptibles d'avoir lieu dans les cas d'homicides de femmes autochtones.

L'AFAC continuera d'exercer des pressions sur le gouvernement du Canada pour qu'il rende des comptes à ce sujet et qu'il écoute les voix des femmes de nombreuses nations. Les voix des femmes autochtones doivent être représentées également dans le cadre de nation à nation, la fin de la *Loi sur les Indiens* qui permettra de faire une transition respectueuse vers l'autodétermination et de continuer à tenir compte du nombre élevé de femmes autochtones disparues et assassinées.

- 30 -

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION :

Joël Lamoureux – directeur des communications – 613-722-3033, p. 100 – cell. : 343-997-1354 – jlamoureux@nwac.ca

Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) – 1, rue Nicholas, 9^e étage – Ottawa, ON K1N 7B7
613-722-3033 1-800-461-4043 www.nwac.ca